

## **CERTIFICAT COPY RIGHT**

Le présent certificat de copyright confirme que l'Organisme Tunisien des Droits d'Auteur et des Droits Voisins est le titulaire exclusif des droits d'auteur sur le projet en question. Ce certificat est un document officiel qui prouve que l'Organisme Tunisien des Droits d'Auteur et des Droits Voisins a le droit exclusif de reproduire, de distribuer et d'afficher publiquement l'œuvre protégée par le copyright. De plus, ce certificat lui permet de poursuivre toute personne qui tente d'utiliser ou de reproduire cette œuvre sans autorisation, et de recevoir des compensations pour toute utilisation illégale de l'œuvre protégée par le copyright.

Ce certificat est une protection juridique importante pour les auteurs et les titulaires de droits de propriété intellectuelle, car il leur permet de protéger leur travail contre l'utilisation non autorisée ou la copie illégale. L'Organisme Tunisien des Droits d'Auteur et des Droits Voisins est donc en mesure de garantir que les droits de propriété intellectuelle de l'auteur sont respectés et que toute utilisation de l'œuvre est effectuée conformément aux termes de la licence appropriée.

En bref, ce certificat de copyright est un élément crucial pour protéger les droits de propriété intellectuelle et garantir que les titulaires de droits sont en mesure de contrôler et de bénéficier de leur travail de manière juste et équitable..